COMMUNE D'ORSIERES

ORSIERES

N
W E
S

PLAN GENERAL D'AFFECTATION DE ZONES

La Fouly

LEGENDE

- 🟧 Zones à bâtir (voir plans d'affectation de zones au 1:2000)
- 🟦 Zones de constructions et d'installations publiques (A, B, S)
- 🟪 Zone camping
- 🟨 Zone agricole 2
- 🟫 Zone agricole protégée
- 🟥 Zone d'extraction de matériaux
- ▨ Zone de dépôt de matériaux (déchetterie et centre de tri)
- ▦ Zone d'activités sportives : domaine skiable
- ▨ Zone de protection de la nature
- ▨ Zone de protection du paysage
- ▨ Zone provisoirement non affectée
- ▩ Rochers / Pierriers / Eboulis
- ▦ Glacier
- ☐ Inculte
- 🟩 Aire forestière
- ▨ Pâturages boisés
- ▩ Zone de protection archéologique

Zone de protection des sources
- ▦ SI
- ▤ SII, SIII
- ▤ Périmètre de protection des sources sans délimitation précise

Zone de danger d'avalanche
- ▦ Avalanche rouge
- ▦ Avalanche bleue
- ▦ Avalanche jaune
- ▦ Périmètre de danger d'avalanche

Zone de danger de crue
- ▨ élevé
- ▨ moyen
- ▨ faible

Zone de danger d'instabilité de terrain
- ▥ Périmètre d'instabilité de terrain/ Danger faible démontré
- ▥ Périmètre d'instabilité de terrain/ Danger moyen démontré
- ▥ Périmètre d'instabilité de terrain

Adopté par le Conseil Communal en séance du : 18 décembre 2002

Approuvé par l'Assemblée Primaire en séance du : 20 janvier 2003

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 16 JUIN 2004

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du

Droit de sceau : Fr. 150.-
L'atteste :
Le chancelier d'Etat :

01b *Echelle 1 : 10000* *Septembre 2003*